

undefined - vendredi 6 octobre 2023

Actu locale | Grenoble

GRENOBLE

La grue du Palais du Parlement démontée après 19 mois de travaux

Antoine Girardier



100 tonnes de contrepoids installés à l'arrière de la grue mobile étaient nécessaires pour soulever la grue de 20 tonnes, installée dans la cour intérieure du Palais du Parlement pour assurer les travaux de réfections des toitures. Photo Le DL /Antoine Girardier « Dans la cour intérieure, on a un passage de moins d'un mètre de chaque côté. On est obligé de mettre la grue en diagonale, sinon elle ne passe pas », explique Arnold Anxionnaz, conducteur des travaux pour GBR Sud-Est. Photo Le DL/A.G.

La grue installée dans la cour intérieure du Palais du Parlement en 2022 a été démontée ce jeudi.

Le 16 février 2022, une grue de 30 mètres de hauteur et dotée d'une flèche de 40 mètres [a été installée dans la cour intérieure du Palais du Parlement](#).

Montage de palettes et d'échafaudages, approvisionnement du chantier en ardoises, bois, bouts de charpente, c'est après 19 mois de forte activité pour les travaux de réfection des toitures que cette dernière a été enlevée.

“Bonne nouvelle ! Le chantier entre dans sa phase terminale et nous allons démonter la grue”, indiquait une note d'information aux riverains affichée autour

de la place Saint-André. Comme pour son montage, c'est dès jeudi matin que tout l'espace de la place a été occupé pour cette délicate opération nécessitant l'emploi d'une seconde grue dite mobile de 300 tonnes, ainsi que la venue de cinq semi-remorques pour transporter les éléments de la grue.

Dès jeudi matin, cette dernière était déjà repliée et les opérations ont débuté par l'enlèvement de ses 30 tonnes de contrepoids, contrebalancés par 100 tonnes lestant la grue mobile.

« C'est une opération très délicate et ce n'est pas tous les jours qu'on lève autant de poids », explique Arnold Anxionnaz, conducteur des travaux pour la société GBR Sud-Est. « Dans la cour intérieure, on a un passage de moins d'un mètre de chaque côté. On est obligé de mettre la grue en diagonale, sinon elle ne passe pas », poursuit ce dernier. Le levage de la grue a été assuré par l'entreprise Mediaco. Cette opération a nécessité de faire en amont une géolocalisation précise des réseaux enterrés, type eau, gaz, télécommunications, afin de ne pas appuyer la grue mobile au-dessus de ces derniers.

Comme pour l'arrivée de la grue, ces travaux ont attiré de nombreux curieux.